



Mobilisation des AESH : prise de parole FSU

mardi 19 octobre 2021

Nouvelle journée nationale de grève des AESH ce mardi 19 octobre à l'appel des organisations SNES-FSU, SNUipp-FSU, SUD Education, CGT Educ'action, SNALC et FO.

Cette nouvelle mobilisation est bien la preuve que les mesurettees arrachées au Ministère par l'intersyndicale ainsi que l'instauration de la nouvelle grille à avancement automatique sont loin de répondre aux revendications des AESH qui représentent pourtant aujourd'hui plus d'un personnel sur dix de l'Éducation Nationale.

La FSU l'a rappelé en Comité technique académique lundi 11 octobre et encore hier en Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de travail : il est aujourd'hui urgent d'augmenter les salaires des AESH, de créer un véritable statut de la Fonction publique et d'abandonner les PIALs, pour garantir à ces personnels précaires des conditions de travail satisfaisantes, à la hauteur des enjeux.

Le ministre ment quand il dit que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. En réalité, il fait le choix de maintenir dans la précarité ces agentes et agents publics qui jouent pourtant un rôle essentiel dans l'accompagnement de la scolarité de ces élèves, continuant de leur imposer des temps partiels pour un salaire net de 760 euros par mois, donc en-deçà du seuil de pauvreté ! À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant leurs missions, les AESH sont condamné-es à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation. Quel scandale !

La mise en place des PIAL a dégradé les conditions de travail, puisque les AESH sont désormais appelé-es à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires et à multiplier les accompagnements d'élèves. Ces services partagés demandant plus d'adaptabilité et de flexibilité nuisent à la qualité de l'accompagnement en dégradant la relation élève-accompagnant.e, conduisant à du saupoudrage, et mettant les personnels en difficulté. Il s'agit surtout d'augmenter le nombre d'élèves accompagné-es en conservant le même nombre de personnels ! Quel scandale !

Un système perdant pour toutes et tous : AESH, élèves, enseignant.es, pour le Service public d'éducation et pour la société dans son entier ! La FSU a alerté l'administration sur la situation alarmante des AESH à tous les échelons. L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout. Près de 80 démissions ont été enregistrées pendant l'été dans notre académie : 23 en CDI et 53 en CDD.



Pour la FSU, il y a urgence à :

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute la carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- leur garantir la possibilité de contrats à temps complet pour vivre dignement de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions d'inclusion ;
- recruter les AESH qui font encore défaut pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins et auquel ils et elles ont droit. Interrogé par la FSU, le rectorat a avoué être confronté à de réels problèmes de recrutement, notamment dans le Puy-de-Dôme et en Haute-Loire. Ce sont à ce jour plus de 100 élèves en situation de handicap qui sont non accompagnés alors que l'enveloppe budgétaire est déjà épuisée. Quel scandale !

Enfin, suite à l'alignement du rectorat de Clermont sur les préconisations ministérielles en termes de quotité de service et donc de rémunération, à savoir le passage de 60 à 62%, obtenu grâce à la mobilisation des AESH et à l'action syndicale, à laquelle les syndicats de la FSU ont largement contribué, la FSU exige l'application du principe de rétroactivité. La réponse du rectorat consistant à procéder au rattrapage à compter du 1^{er} septembre 2021 n'est pas acceptable. La FSU continuera d'intervenir à tous les niveaux pour que soit réparée cette injustice.

Le sort réservé aux AESH est le symbole d'une politique de paupérisation qui touche l'ensemble des personnels depuis 10 ans. La FSU refuse cette précarisation des personnels AESH et, avec l'intersyndicale, appelle tous les personnels AESH à faire entendre leurs revendications à l'occasion de cette journée de grève nationale et au-delà. Elle invite les AESH à participer à l'AG qui aura lieu à 14h30 à la Maison du Peuple.

Nous ne renoncerons pas ! La FSU, aux côtés des AESH, poursuivra la lutte pour une juste reconnaissance du métier de l'accompagnement des élèves en situation de handicap et des personnels.